

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 5

Artikel: Aux Nouvelles-Hébrides
Autor: Talamo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-255027>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aux Nouvelles-Hébrides

L'accord définitif qui fut signé entre la France et l'Angleterre, concernant Terre-Neuve, le Maroc, l'Égypte, le Siam et les Nouvelles-Hébrides ramène l'attention sur chacun de ces pays.

De tous, le moins connu est certainement l'archipel des Nouvelles-Hébrides, situé à proximité de la Nouvelle-Calédonie, entre les 9° 45' et 20° 16' de latitude sud et les 165° 40' et 170° 30' de longitude est. Pour les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des Européens, le nom de ces îles océaniques ne dit pas grand-chose; pour les autres, il évoque surtout des souvenirs tragiques de piraterie, d'esclavage et de vengeances impitoyables.

Les Nouvelles-Hébrides furent vaguement découvertes en 1606 par

qu'à faire le bonheur, durent s'enfuir vers leur vaisseau.

Puis les Nouvelles-Hébrides furent perdues comme un simple mouchoir de poche : on oublia la route qui y conduisait. La décadence prodigieusement rapide de l'Espagne éloignait les navigateurs de cette nation de l'immensité du Pacifique où leur pavillon avait flotté le premier. Les îles découvertes par Quiros durent être retrouvées, un demi-siècle plus tard, les unes par Bougainville (1768), qui les appela Grandes Cyclades, les autres par Cook (1774), qui leur donna leur nom actuel.

En 1788, elles virent le passage et la fin tragique d'un

autre explorateur, le Français La Pérouse qui, parti de Brest, trois années auparavant, avec deux navires, l'*Astrolabe* et la *Boussole*, pour relier les découvertes des précédents explorateurs océaniques, vint s'échouer et mourir ignoré sur les récifs de Vanikoro. Ce fut seulement quarante ans plus tard que Dumont Dürville, guidé par les indications du capitaine anglais Peter Dillon, put retrouver les débris des deux navires.

Les trafiquants anglais commençaient, en effet, au XIX^e siècle, à courir les archipels du Pacifique,

s'adonnant à de fructueuses opérations dont la plus commune était la traite des Canaques. Vers 1840, le manque ou la rareté du bois de santal en Chine attira aux Nouvelles-Hébrides, abondamment pourvues de ce bois précieux, des capitaines commerçants qui s'y livrèrent à des coupes invraisemblables. Aujourd'hui, le santal est devenu presque aussi rare dans ces îles qu'en Nouvelle-Calédonie.

Cette dernière colonie, distante seulement de 375 kilomètres d'Anatome et Tanna, les terres néo-hébridaises du Sud les plus rapprochées, peut être considérée comme un long et étroit bloc de nickel, prolongement à travers l'Océan du système orographique asiatique-malais. Le sol des Nouvelles-Hébrides, formé également de matières éruptives (l'archipel contient plusieurs volcans et des sources d'eau chaude) mélangées au calcaire des anciens récifs, est, d'une façon générale, plus riche en végétaux qu'en minerais. L'igname et le taro, ces deux tubercules



Aux fers, s'ils se montraient récalcitrants...

Fernandez de Quiros. C'est-à-dire que ce navigateur reconnut la plus considérable de ces îles, qu'il prit pour un continent. Méprise fréquente chez les pionniers de l'Océan : Colomb avait vu en les Petites Antilles le prolongement des Indes Orientales et découvrit l'Amérique sans s'en douter ! Quiros qualifia pompeusement cette île peuplée de Mélanésiens anthropophages : *Tierra austral del Espíritu Santo* (terre australe du Saint-Esprit), et l'appellation abrégée de « Santo » lui est restée. Un golfe reçut le nom de Saint-Philippe et Saint-Jacques ; deux rivières eurent l'honneur d'être baptisées Jourdain et Saint-Sauveur.

Après quoi, Quiros, en bon Européen, s'occupa aussitôt de civiliser les indigènes en les dotant d'une administration très complète d'alcades, de corregidors et d'alguaizils. Les cannibales, toutefois, montrèrent les dents et ces personnages, incompris par un peuple dont ils ne demandaient

farineux qui forment la base alimentaire de tous les indigènes océaniques, y atteignent souvent 1 mètre de longueur ; le cocotier, le bananier, le goyavier, l'arbre à pain, l'orange, la canne à sucre, l'ananas y poussent naturellement, à côté du gayac, du milnéa, du chêne tigré, du tamanou, du cohú, du bois de fer (*casuarina*), essences précieuses pour l'ébénisterie. Enfin le café, le tabac, le maïs et le ricin, cultivés par quelques colons européens, y donnent des rendements supérieurs.

Toutefois, ce n'est pas exclusivement la possession des richesses comestibles ou forestières que se sont disputées pendant un demi-siècle les trafiquants français de Nouvelle-Calédonie et trafiquants anglais d'Australie : c'est celle des indigènes eux-mêmes.

Lorsque, en 1853, l'amiral Febvrier-Despointes prit au nom de la France possession de la Nouvelle-Calédonie, il trouva le capitaine anglais Padon établi pour son compte dans le port de Nouméa et propriétaire de neuf navires, s'occupant honorablement du commerce de bois d'ébène. Pour fournir de bras les colons d'Australie et plus tard ceux de la Nouvelle-Calédonie, des marins, agissant soit pour leur compte, soit au nom d'agences, *recrutaient* aux Nouvelles-Hébrides des engagés. « Recrutement », « engagés », ces deux euphémismes étaient charmants : le plus souvent, le recrutement se faisait soit en obtenant d'un chef de tribu, moyennant quelque pacotille défraîchie, la cession d'un certain nombre de ces sujets, soit en les enlevant de vive force, lorsque les pauvres diables, attirés sous le fallacieux prétexte d'échanges, accostaient le navire dans leur pirogue chargée de vivres frais pour les bons blancs. Dans ce dernier cas, on coulait la pirogue après avoir confisqué marchandise et marchands, et dans les deux cas, les indigènes néo-hébridais étaient enfermés à fond de cale, aux fers s'ils se montraient récalcitrants. Après avoir répété l'opération un certain nombre de fois, le navire faisait voile pour Nouméa, Sydney ou Melbourne. Là, les engagés, immatriculés à un bureau de l'immigration, étaient mis en vente. Dès 1881, la chair noire d'importation commençait déjà à enchérir : 100 francs un adolescent, 150 à 200 francs un adulte, 200 à 300 francs

une femme, le prix de celle-ci variant selon l'âge et la beauté ; ainsi des femmes des îles Marshall furent vendues jusqu'à 500 francs, mais il faut dire qu'elles appartenaient à la belle race polynésienne, au teint cuivre clair et aux cheveux lisses.

Ces esclaves étaient censés s'engager à un maître, qu'ils ne connaissaient pas et dont ils ne comprenaient pas la langue, pour une période de trois ans. Le prix d'engagement, déposé au bureau de l'immigration, devait être versé au bout de ce laps de temps. En attendant ils devaient, en échange de leur travail, recevoir la nourriture, naturellement, et une somme mensuelle de 10 francs, qui fut élevée plus tard — comble de la munificence ! — à 12 francs.



Et la brandit au-dessus de sa tête comme une massue.

Mais généralement les trois ans ne se terminaient jamais, soit parce que la mort libératrice fauchait à grands coups ces Canaques transplantés loin de leur pays et bientôt victimes d'un régime atroce, soit parce que le service du rapatriement n'étant pas organisé comme celui du recrutement, l'engagé devait rester là où il se trouvait. D'ailleurs, ces malheureux peu ferrés en arithmétique ne savaient pas calculer au-delà de quelques lunes (28 jours) et nous en avons connu, de l'île d'Erromango, qui, depuis *dix-neuf années*, attendaient toujours l'expiration de leurs trois ans.

Quant au régime, il était celui-ci : nourriture de riz et de l'eau claire ; durée du travail, à la volonté du maître ; salaire, annihilé par les retenues que fixait l'autocrate blanc quand et comme il lui plaisait ; stimulant des coups de *stookwhip* (fouet à bestiaux).

Souventes fois, le Néo-Hébridais s'évadait de la planta-

tion du tortionnaire blanc ; mais où aller ? Dans la brousse ? Pour y vivre, il devait marauder dans les cultures indigènes. Or, les Canaques de la Nouvelle-Calédonie et ceux des Nouvelles-Hébrides ne fraternisent pas.

Comme tous les primitifs, ils ne connaissent que leur tribu. En outre, il y a une prime pour chaque évadé ramené, prime payée naturellement par une retenue sur le salaire du Néo-Hébridais. Celui-ci pourchassé à outrance, ne tardait pas à être repris et ramené à son exploiteur qui, après l'avoir fouetté, le renvoyait généreusement travailler. L'emprisonnement, en effet, eût été un repos pour l'engagé et une perte pour l'engageur.

Ce recrutement des Néo-Hébridais donna lieu plus d'une fois à des tiraillements entre autorités françaises et anglaises. En 1880, cette situation se trouvant tendue, le Breton Madézeau, qui piratait à bord de son brick l'*Aurora*, enlevant partout des Canaques, n'eut que le temps d'échapper, à force de voiles, à la poursuite d'une frégate anglaise à la grande vergue de laquelle il courait le risque d'être accroché. Il gagna Nouméa et, par le premier courrier, disparut en Europe.

Les Anglais, cependant, avaient les premiers commencé cette traite, avec le capitaine Towns. A diverses reprises, leurs navires de guerre avaient même bombardé les tribus récalcitrantes, détruisant villages, plantations et pirogues.

Que pouvaient les flèches des Néo-Hébridais, cependant redoutables archers, contre les obus ? Mais, plus d'une fois, des colons, aventureusement établis dans l'archipel, expièrent les crimes des négriers. Les uns succombèrent, égorgés, les autres empoisonnés.

Successivement réformée, supprimée, puis rétablie, l'immigration des Néo-Hébridais fut définitivement abolie dans la colonie néo-calédonienne, en 1885. Cette ignominie n'avait que trop duré !

On conte des traits extraordinaires se rapportant à la traite, la plupart sinistres, d'autres cependant où le tragique est traversé d'une note comique. Telle fut l'aventure arrivée à Proctor.

Cet individu, Américain devenu un des rois de la traite, débarque, un jour, dans une île où il se proposait de recruter des natifs. D'une imprudente bravoure, il s'éloigne de son canot et de ses marins pour aller se baigner dans une rivière. Or les Canaques, qui voulaient venger de vieilles offenses reçues des négriers, avaient, dès l'arrivée du navire, établi une surveillance sur le lit oral. Ils se précipitent soudain, en armes, de la brousse qui les cachait : Proctor, séparé de ses compagnons, nu comme un ver, n'ayant même pas un bâton entre les mains pour se défendre, va succomber.

Très heureusement pour lui, en l'occurrence du moins, il possédait une jambe mécanique. Saisi d'une idée géniale, il la sépare de son moignon et la brandit au-dessus de sa tête comme une massue.

Qu'on s'imagine l'ahurissement des insulaires ! Cet ahurissement fut tel que, voyant en Proctor un dieu, ils jetèrent leurs sagaies et se laissèrent sans résistance frapper et conduire par le forban dans le canot qui transporta à bord du navire négrier son contingent de chair humaine.

Revendiquées à la fois par la France comme dépendance naturelle de la Nouvelle-Calédonie, et par l'Angleterre, parce que sa colonie australienne est aujourd'hui le centre d'attraction de toutes les îles du Pacifique, les Nouvelles-

Hébrides demeureront une cause de litige jusqu'à la convention du 24 octobre 1887, qui établit, faute de mieux, un condominium anglo-français assuré par l'action simultanée des deux marines.

L'accord signé à Londres, maintient ce *statu quo*. « Accord définitif », l'appelle-t-on : définitif jusqu'au jour où l'expansion formidablement grandissante de l'Australie, la rivalité de l'Allemagne et des Etats-Unis et le développement maritime du Japon viendront modifier la carte d'Océanie.

TALAMO.

Quel temps fera-t-il demain ?

Il est assez facile, même si l'on n'a pas de baromètre, pour qui sait bien regarder, de connaître le temps du lendemain.

On peut, par les soirs clairs et les nuits de clair de lune, avec un peu d'observation, parfaitement savoir, en temps ordinaire, s'il fera beau ou laid le lendemain.

Pour cela il suffit d'étudier et de connaître les pronostics suivants :

Pronostics du soleil. — Le soleil se levant ou se couchant, l'air étant clair et limpide, annonce le beau temps en toute saison, chaud en été et froid en hiver.

Si le soleil est environné de nuages, c'est signe de pluie.

Pronostics de la lune. — Si la lune est environnée d'un cercle obscur du côté le plus noir, c'est signe de pluie ; s'il s'élargit et rougit, c'est signe de grand vent ; s'il est jaune, c'est signe de tempête, grêle ou foudre ; si c'est en été, la lune ayant les cornes claires, c'est signe de beau temps ; si elles sont troubles, c'est signe de mauvais temps, si elles sont jaunes, de tempête ; si elles sont rouges ou rousses, c'est signe de vent.

Quand la lune est claire, sans tache noire et sans cercle rouge à l'entour, c'est un indice de beau temps.

Si, au contraire, on aperçoit quelques taches noires dans son disque, il tombera une grande quantité d'eau, il fera un très mauvais temps.

Un ciel serein de toutes parts, quand la lune est en son plein, est un signe de beau temps — c'est-à-dire de temps sec — et non de chaleur.

Si la lune est rouge quand elle se lève, cela pronostique du vent en temps froid, et, en été, une grande chaleur.

Si elle est bien claire à son lever, beau temps en été, grand froid en hiver.

Pronostics des étoiles. — Les étoiles ne sont pas que les veilleuses charmantes des belles nuits d'été ; elles peuvent aussi nous servir de guides et nous avertir de prendre, pour le lendemain, chapeau de paille ou parapluie. Quand les étoiles sont plus étincelantes que de coutume et qu'elles semblent tomber ou changer de place, c'est signe de grand vent ; si elles paraissent troubles, c'est signe de brouillard ou de pluie ; si le vent qui a cours ne cesse pas alors, il va continuer jusqu'à la pleine lune sans doute.



BONS MOTS



Au tribunal :

Le juge. — Allez, je ne vous condamne pas aujourd'hui, mais j'espère que c'est la dernière fois que je vous vois ici !

L'accusé. — Comment ! est-ce que vous allez déjà prendre votre retraite ?